

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2011

Le 6 Avril 2011: convocation des Membres du Conseil Municipal pour le 12 Avril 2011 à 20 h 30.

*L'an deux mil onze, le 12 Avril à 20 h 30, le Conseil Municipal de VILLERS ALLERAND étant assemblé en séance ordinaire, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Daniel LAGAIN, Maire.*

---

 **Etaient présents** : Daniel LAGAIN, Maire, Catherine CORDIER, Murielle DUMARGNE, Anne FATOUX, Françoise PARANT, Olivier BAN, Jean-Marie CHAPPELLET, Jean-Pierre COCQUELET, Didier DE AMORIN, Wily DUBOS, Didier DUMARGNE, Hubert FOURNET, Bernard JACQUINET, Dominique PATEIRON, Timothée STROEBEL.

A été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance : *Catherine CORDIER*

---

Monsieur LAGAIN ouvre la séance. Il demande aux membres du Conseil Municipal de signer le procès-verbal du Conseil Municipal du 15 Mars 2011. Aucune correction ou modification n'étant demandée, le Procès Verbal est signé à l'unanimité par tous les membres.

 **ORDRE DU JOUR :**

### **DELIBERATIONS :**

#### **14/2011 : Nomination du membre du C.C.A.S :**

Suite à la démission de Monsieur Laurent RIBAILLE, un nouveau membre extérieur pour la Commission du CCAS doit être élu. Madame Anne FATOUX, en concertation avec les membres de la Commission propose la candidature de Madame Delphine MARSEILLE. Monsieur LAGAIN demande donc aux membres de voter à main levée pour la candidature de Madame BAN.

**POUR : 15**

**ACCEPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**15/2011 : Durée d'amortissement de la subvention de la SAFER (18 765,24 €):**

Il est proposé de passer la somme de 18 765,24 € de la subvention de la SAFER en amortissements sur une durée de 5 années.

**POUR : 15**

**ACCEPTE A L'UNANIMITE.**

**BUDGET :**

➤ **Approbation du Compte Administratif 2010 :**

Monsieur LAGAIN remercie en premier lieu les membres du Conseil qui ont travaillé durement et longuement sur ce budget. Il remercie aussi Madame Annie-Claude BOUVIER de sa présence à ce Conseil et de sa participation à l'élaboration de ce budget.

Monsieur Jean-Pierre COCQUELET prend la parole. Il énumère, ligne après ligne la situation des Comptes : recettes de fonctionnement, dépenses d'investissements..... Monsieur LAGAIN demande aux membres s'ils souhaitent poser des questions. Aucune question n'est posée.

➤ **Affectation du résultat de clôture :**

Il est proposé de reporter les résultats excédentaires (investissements 110279,48€ + fonctionnement 49470,83€) sur 2011.

Monsieur le Maire quitte la salle du Conseil comme il se doit. Les membres votent donc l'approbation du Compte Administratif 2010 et signent les arrêtés de Comptes 2010.

**POUR : 14**

**ACCEPTE A L'UNANIMITE.**

➤ **Examen du projet du Budget 2011 :**

Monsieur Didier DE AMORIN prend la parole et commente les tableaux qui ont été conçus pour expliquer les comptes. Un excédent reportable de fonctionnement de 91650,50€ ainsi que d'investissement de 58477,19€ est repris dans le budget 2011. Après développement il ressort que l'équilibre budgétaire si l'on veut maintenir une politique de réfection et d'investissement nécessitera un effort.

Puis Monsieur LAGAIN énonce les dépenses. Aucune observation n'est émise par les membres du Conseil.

➤ Vote des taux :

Monsieur DE AMORIN nous commente le tableau des taux par rapport aux autres communes. Il nous fait remarquer que les taux de la Commune de Villers Allerand sont les plus bas et n'ont pas changé depuis quelques années.

Il est proposé de revaloriser les taux suivants :

- Taxe d'habitation :	9,97 %
- Taxe Foncière du bâti :	7,82 %
- Taxe Foncière du non bâti :	6,51 %
- CFE :	9,34 %

« Il est à préciser que ces taux tiennent compte de la réforme budgétaire des collectivités locales et du transfert du fonctionnement de l'école primaire à l'intercommunalité ».

Monsieur LAGAIN demande aux membres de voter.

**POUR : 15**  
**ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ**

➤ Vote du Budget 2011 :

Monsieur LAGAIN, après avoir lu ligne par ligne et commenté le Budget 2011, demande aux membres de voter pour ce budget.

**POUR : 15**  
**ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ**

☞ QUESTIONS DIVERSES :

Intervention de Monsieur Bernard JACQUINET nous informant que la Mairie vient de recevoir du Cabinet d'Avocats de Monsieur SALADINE un courrier recommandé mentionnant un recours en annulation de l'arrêté concernant un permis modificatif pour le lotissement.

Madame Catherine CORDIER remet aux membres du Conseil le dossier relatif à la Cellule de Crise, qui sera présenté lors du prochain Conseil Municipal.

Monsieur LAGAIN demande à Madame Anne FATOUX de programmer au plus tôt une réunion du CCAS pour présenter et voter le Compte Administratif 2010 ainsi que le Budget Prévisionnel 2011. Cette réunion est prévue le Jeudi 21 Avril à 18 h 30.

***Personne ne souhaitant plus prendre la parole, la séance est levée à 22 h 30***